

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE- EGALITE -FRATERNITE

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT D'EVRY
CANTON DE MENNECY

COMMUNE DE CHEVANNES
91750



PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 AVRIL 2025

En session ORDINAIRE dans la salle du conseil de la mairie de Chevannes, sous la présidence de Sami BEN OUADA, Maire.

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 Avril à 19h00.

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Sami BEN OUADA, Maire.

Présents : M. BEN OUADA Sami, Mme BOUDOT Marie, M. BEN OUADA Mohamed, Mme BENHAMDANE Latefa, M. GUERBADOT Maël, Mme JOYEAU Mélanie, M. MARAIS Gérard, M. BOUDOT Stéphane, Mme SOUMAT Nathalie, M. LEONE Nicolas, Mme ROUCHE Diane, M. FREGOLENT Pierre, Mme LEVEAU Sylvie, Mme DA SILVEIRA Kelly, M. SOUMAT Alain, M. DI CARLO Marc.

Absents excusés : M. SOZZI François, Mme AMIOT Pascale, M. GEOFFROY Didier

Absents non excusés : Néant

Pouvoirs : M. SOZZI François pouvoir donné à M. BEN OUADA Mohamed
Mme AMIOT Pascale pouvoir donné à M. MARAIS Gérard
M. GEOFFROY Didier pouvoir donné à M. FREGOLENT Pierre

Secrétaire de séance : Marie Boudot.

Date de convocation : 10/04/2025

Date d'affichage : 10/04/2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 19 (16 présents + 3 Pouvoirs)

Quorum atteint : 16 conseillers présents sur 19

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 19h03.

1-Nomination du secrétaire de séance

Mme Marie Boudot est nommée secrétaire de séance à l'**UNANIMITÉ**.

2-Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 23 janvier 2025

M. le Maire soumet au vote le compte-rendu de la séance du 23 janvier 2025, qui est approuvé à l'**UNANIMITÉ**.

3-Administration générale

N° 2025/09 PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE « VOLET PREVOYANCE » AU 1^{ER} JANVIER 2025 MODALITES ET MONTANTS DE LA PARTICIPATION COMMUNALE

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'à compter du 1er janvier 2025, la commune est tenue de participer à la prévoyance décès pour les agents y souscrivant. Il indique que le montant de la participation est fixé à 7 € minimum par agent. Cela représente une nouvelle charge financière pour la commune, impactant le budget des ressources humaines

M. le Maire soumet au vote cette délibération, qui est adoptée à l'**UNANIMITÉ**.

N° 2025/10 AUTORISATION DE REALISATION D'UNE ETUDE PRELIMINAIRE POUR L'INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE A BOIS POUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'une étude de faisabilité et de rentabilité pour l'installation d'une centrale de chauffe (chaufferie à bois plaquettes ou géothermie) destinée à alimenter l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, école maternelle, salle polyvalente, médiathèque, cantine, salle de la bergerie) est lancée. Il indique que cette étude est menée en lien avec le Parc du Gâtinais Français, qui propose de la financer. Il précise que les avantages stratégiques incluent la réduction des coûts énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'utilisation d'une filière locale de bois-énergie pour une meilleure maîtrise des coûts d'approvisionnement. Il ajoute que cet investissement potentiel à long terme vise l'autonomie énergétique, la durabilité et la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

M. le Maire soumet au vote cette délibération, qui est adoptée à l'**UNANIMITÉ**.

N°2025/11 DEFINITION DES MODALITES DE CONCERTATION DU PUBLIC RELATIVE A LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPTABILITE (DPMEC) DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE CHEVANNES

M. le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du projet d'aménagement de la Ferme Legendre, une révision du projet initial est envisagée, supprimant l'obligation d'un tiers de logements sociaux imposée par le PLU afin de favoriser une mixité d'habitations en adéquation avec les valeurs de la municipalité. Il indique que les modalités de la concertation (du 16 avril au 16 mai) incluent la mise à disposition d'un dossier en mairie et sur le site internet de la ville, la rédaction d'un article dans le bulletin municipal, la mise à disposition d'un cahier de concertation en mairie, et la publication de la délibération au recueil des actes administratifs et affichage en mairie. Cela concerne le développement urbain, l'adaptation du PLU aux objectifs stratégiques de la commune et la gestion de la participation citoyenne.

M. le Maire soumet au vote cette délibération, qui est adopté à la **MAJORITÉ** des suffrages exprimés.

Le conseil municipal :

POUR	16	M. BEN OUADA Sami, Mme BOUDOT Marie, M. BEN OUADA Mohamed, Mme BENHAMDANE Latefa, M. GUERBADOT Maël, Mme JOYEAU Mélanie, M. BOUDOT Stéphane, Mme SOUMAT Nathalie, M. LEONE Nicolas, Mme ROUCHE Diane, M. FREGOLENT Pierre, Mme LEVEAU Sylvie, Mme DA SILVEIRA Kelly, M. SOUMAT Alain, M. DI CARLO Marc, M. SOZZI François.
CONTRE	2	Mme AMIOT Pascale, M. DIDIER Geoffroy
ABSENTION	1	M. MARAIS Gérard

N°2025/12 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

M. le Maire donne la parole à M. Mohamed Ben Ouada, Maire adjoint en charge des Finances, pour présenter le compte de gestion 2024.

M. le Maire soumet au vote l'approbation du compte de gestion 2024, qui est approuvé à l'**UNANIMITÉ**.

N° 2025/13 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

M. le Maire donne la parole à M. Mohamed Ben Ouada, Maire adjoint en charge des Finances, pour présenter le compte administratif 2024 et validé par la commission finances du 25 mars.

M. Mohamed Ben Ouada détaille les lignes du budget et explique chacune d'elles lors de variations.

	FONCTIONNEMENT
RECETTE DE FONCTIONNEMENT titres de l'exercice 2024	1 505 647,55 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT mandats de l'exercice 2024	1 429 798,14 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024	75 849,41 €
EXCEDENT cumulé précédent (article 002 BP 2024)	34 267,46 €
RESULTAT CUMULE EN FONCTIONNEMENT	110 116,87 €

	INVESTISSEMENT
RECETTE D'INVESTISSEMENT titres de l'exercice 2024	361 376,11 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT mandats exercice 2024	340 574,74 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2024	20 801,37 €
EXCEDENT cumulé précédent (article 001 du BP 2024)	106 966,02 €
RESULTAT CUMULE EN INVESTISSEMENT	127 767,39 €

Soit :

- Un excédent de 110 116,87 € en section de fonctionnement,
- Un excédent de 127 767,39 € en section d'investissement.

Les tableaux suivants reprennent l'exécution budgétaire par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Intitulés	Prévu	Réalisé
011	Charges générales	588 714,46	579 753,57
012	Charges de personnel	724 722,00	702 769,35
014	Atténuations de produits (FPIC)	26 000,00	19 718,00
065	Autres charges de gestion courante	125 200,00	117 871,19
066	Charges financières	9 600,00	9 449,39
068	Dotations provisions semi-budgétaires	500,00	236,64
	Total	1 474 736,46	1 429 798,14

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Intitulés	Prévu	Réalisé
02	Excédent de fonctionnement reporté N-1	34 267,46	34 267,46
013	Atténuations de charges	8 858,00	9 335,52
70	Produits services, domaine et ventes div	117 469,00	111 286,10
73	Impôts et taxes	1 118 842,00	1 090 715,57
74	Dotations et participations	114 000,00	242 728,33
75	Autres produits de gestion courante	81 300,00	51 571,68
76	Produits financiers	0,00	0,60
77	Produits exceptionnels	0,00	9,75
	Total	1 474 736,46	1 539 915,01

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Chapitre	Intitulés	Prévu	Réalisé
01	Solde N-1	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	67 136,00	67 128,04
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	27,99
21	Immobilisations corporelles	459 352,00	273 418,71
	Total	546 488,00	340 574,74

Recettes d'investissement

Chapitre	Intitulés	Prévu	Réalisé
1	Solde N-1	106 966,02	106 966,02
13	Subventions d'investissement	180 808,00	104 608,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 861,98	23 916,03
16	Emprunt	232 852,00	232 852,00
	Total	546 488,00	468 342,13

M. le Maire sort de la salle du conseil afin de permettre le vote.

M. Mohamed Ben Ouada procède au vote du compte administratif 2024 qui est approuvé à l'UNANIMITÉ.

M. Mohamed Ben Ouada redonne la présidence à M. le Maire qui revient dans la salle du conseil.

N°2025/14 AFFECTATION DES RESULTATS 2024

M. le Maire rappelle à l'assemblée les termes de l'affectation des excédents de fonctionnement (110 116,87 €) et d'investissement (127 767,39 €) de l'exercice 2024 à l'exercice 2025.

M. le Maire expose l'affectation des résultats 2024 et soumet au vote qui a été adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2025/15 VOTE DES TAUX 2025

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le maintien des taux d'imposition de 2024 pour 2025 est décidé, malgré la baisse des dotations de l'État (-90 000 € en 2024). Il indique que cette décision vise la stabilité fiscale pour les administrés et la recherche d'équilibre budgétaire par d'autres leviers que la pression fiscale directe.

M. le Maire soumet au vote, les taux communaux 2024, qui ont été adoptés à l'UNANIMITÉ.

N°2025/16 BUDGET PRIMITIF 2025

M. le Maire donne la parole à M. Mohamed Ben Ouada, Maire adjoint en charge des Finances, pour présenter le Budget Primitif 2024.

M. Mohamed Ben Ouada reprend le tableau du point précédent et rappelle le principe comptable de prudence qu'il applique, à savoir que pour les dépenses celles-ci sont majorées et que les recettes sont minorées afin d'obtenir un budget le plus juste possible.

M. Mohamed Ben Ouada expose en détail les Dépenses et Recettes de Fonctionnement ainsi que les Dépenses et Recettes d'Investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Intitulés	Prévu
011	Charges générales	583 809,87
012	Charges du personnel	709 500,00
014	Atténuations de produits (FPIC)	29 000,00
065	Autres charges de gestion courante	149 100,00
066	Charges financières	17 200,00
068	Dotations provisions semi-budgétaires	500,00
	Total	1 489 109,87

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Intitulés	Prévu
02	Excédent de fonctionnement reporté N-1	110 116,87
013	Atténuations de charges	2 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	109 500,00
73	Impôts et taxes	1 075 700,00
74	Dotations et participations	130 793,00
75	Autres produits de gestion courante	61 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
	Total	1 489 109,87

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Chapitre	Intitulés	Prévu
01	Solde N-1	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	109 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	275 568,00
13	Subventions d'investissement	0,00
	Total	385 268,00

Recettes d'investissement

Chapitre	Intitulés	Prévu
01	Solde N-1	127 767,39
13	Subventions d'investissement	232 500,61
21	Immobilisations corporelles	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
138	Autres subventions	0,00
	Total	385 268,00

Le Maire soumet au vote le budget primitif 2025 qui a été adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2025/17 SUBVENTION AU CCAS 2025

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la subvention au CCAS est fixée à 25 000 € pour 2025.

M. le Maire soumet au vote cette délibération, qui est adoptée à l'**UNANIMITÉ**.

N°2025/18 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2025

M. le Maire rappelle à l'assemblée que le montant total des subventions aux associations est de 15 000 €, réparti de la manière suivante :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2025	
Ton sourire ma joie	1 500,00 €
Ecole le centre	700,00 €
Ecole la Plaine	500,00 €
Maheno Compagnie	500,00 €
Petanque	3 200,00 €
Krisaor	1 500,00 €
JTT	500,00 €
Tennis	1 300,00 €
Tennis de table	500,00 €
Médiathèque	3 000,00 €
Foot Golf	600,00 €
Football club	700,00 €
Coco and Co	0,00 €
Entraide espoir pour le handicap	500,00 €
TOTAL	15 000,00 €

M. le Maire indique que le versement est conditionné au dépôt d'un dossier complet.

M. le Maire soumet au vote cette délibération, qui est adoptée à l'**UNANIMITÉ**.

N°2025/19 TARIFS COMMUNAUX

M. le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'avoir une délibération globale des tarifs communaux pour un bon fonctionnement des services aux administrés. Il est ainsi important de revoir annuellement les tarifications suivantes :

- Conventions de location des salles communales
- Services périscolaires
- Cage pour fouines
- Locations de box
- Concessions dans le cimetière communal
- Frais administratifs de gestion dépôts sauvage
- Occupation du domaine public non
- Services divers photocopies
- Sorties communales familles
- Transport avec encadrement tarif par personne
- Affichage non autorisé
- Frais administratif de recouvrement suite à un retour de chèque impayé
- Tarifs manifestations

M. le Maire soumet au vote cette délibération, qui est adoptée à l'**UNANIMITÉ**.

4- Informations diverses

4.01- Information sur les différentes labellisations de la commune

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a obtenu le label départemental "Villes et Villages Fleuris", valorisant son engagement éco-responsable dans la gestion des espaces verts. Il indique que le passage du jury régional "Villes et Villages Fleuris" est prévu fin juin. Il précise également qu'une candidature pour le label "Villes et Villages Étoilés" a été déposée en lien avec la démarche d'extinction nocturne, avec un retour attendu dans les prochains mois. Ces labellisations renforcent l'attractivité et l'image de la commune, en accord avec les politiques de développement durable.

4.02- Médiathèque : bilan de la fréquentation

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'après un investissement de plus de 100 000 € sur 13-14 mois pour sa rénovation, la médiathèque a accueilli 1 437 personnes en deux mois d'ouverture, incluant les écoles, assistantes maternelles et des ateliers intergénérationnels. Il indique que cela représente un retour sur investissement positif, renforçant le lien social et l'offre culturelle.

4.03- Projet Clemenceau

M. le Maire rappelle à l'assemblée que des négociations sont en cours avec la direction générale de l'AP-HP, avec le soutien de la Région Île-de-France, pour la reconquête de la friche. Il indique que des projets se dessinent et feront l'objet d'une consultation citoyenne pour un choix co-construit. Il ajoute que la négociation tarifaire est en cours de finalisation. Il précise qu'il s'agit d'un projet majeur de développement urbain et de valorisation du patrimoine, avec un impact à long terme sur le cadre de vie.

4.04- Sorties CCAS Paris – Saison estivale

M. le Maire rappelle à l'assemblée que des guides d'activités "Été Ados" et "Familles" (sorties mutualisées CCAS, centre de loisirs, seniors) seront édités, avec une distribution optimisée pour économiser le papier. Il indique que l'utilisation du minibus communal (acheté il y a 3 ans) sera optimisée, étant utilisé 5 à 6 jours sur 7 pendant l'été. Des sorties sont prévues en juillet-août vers Provins, la base de loisirs de Buthiers, Deauville, Nigloland, Parc Astérix, Zoo de Beauval, Cabourg, Parc Saint-Paul, Mer de Sable, Château de Chambord. Enfin, il précise que les animations estivales incluront le maintien des terrasses d'été et des concerts (dont le nombre est divisé par deux suites aux retours des riverains).

4.05- Aménagement aire de jeux inclusifs

M. le Maire rappelle à l'assemblée que l'installation d'une aire de jeux inclusive (accessible PMR) et de tables de pique-nique adaptées est en cours, financée en partie par une subvention de 10 000 € de la Région Île-de-France (sur 12 500 € de dépenses). Il indique que des tables de jeux (dames, oie) seront installées place de l'église. Il mentionne également que de nouvelles demandes de subventions ont été déposées dans le cadre du Budget Participatif Handicap Région IDF pour :

L'acquisition d'un 2ème minibus équipé PMR (coût estimé 30 000 €, subvention espérée 10 000 €) pour le transport de 7 passagers + 1 personne en fauteuil.

L'acquisition d'un vélo cargo adapté PMR.

La création d'un espace Snoezelen mobile (espace de relaxation pour personnes en situation de handicap, enfants/adultes) pour un coût de 12 000 €, subvention espérée 10 000 €.

L'installation de deux bornes de service public accessibles (clavier braille, volume sonore, interface LSF) pour les démarches administratives numérisées, une en mairie et une à la

médiathèque. Cette orientation marque une forte volonté d'inclusion, la modernisation des services publics et la recherche active de financements externes pour démultiplier les capacités d'investissement.

4.06- Tableau des indemnités

M. le Maire rappelle à l'assemblée les montants nets mensuels perçus par les conseillers, présentés conformément à une nouvelle obligation légale. Il indique qu'il en a été pris acte.

4.07- Décisions du Maire

Le tableau des décisions est présenté à l'assemblée.

4.08- Informations diverses

M. le Maire informe que les agents des services techniques ont débutés les travaux de l'aire de jeux en vue de l'installation des nouvelles infrastructures PMR acquises grâce à l'obtention de la subvention Budget participatif handicap 2024 sont en cours.

La séance est clôturée à 20h23.

Arrêté à la date du 14/04/2025

Signature

La secrétaire de séance

Mme BOUDOT Marie

Signature

Le Président

M. BEN OUADA Sami